

Le Calétusien

2019



Bulletin municipal de CHALLET



3 - Mot du Maire

4 - Etat civil

5 - Noces d'or

6 - Histoire de Challet

9 - Plan de la commune

10 - Budget 2019

12 - Salle Communale

13 - Nouveautés

14 - Vie scolaire

16 - Réalisations 2019

18 - 2019 en images

23 - 11 novembre

26 - Les associations en mouvement

28 - Les pompiers au cœur de l'action

**29 - Recensement citoyen - Inscription liste
électorale**

31 - Rappel des différents arrêtés

32 - Infos pratiques

34 - Divers (la fibre et « aide à la pierre »)

35 - Mots croisés

Direction de la publication : Hélène DENIEAULT

Conception : Commission communication

Impression : GRAPHY (69)

Remerciements aux sponsors qui participent à
l'édition de ce bulletin.

Chères Calétusiennes, Chers Calétusiens,
Cher(e)s ami(e)s,

A l'approche du renouvellement municipal, c'est avec émotion que je rédige le « mot du Maire » du bulletin annuel. En effet, 6 années sont presque écoulées. C'est avec joie, mais aussi avec beaucoup de solennité, que je m'adresse donc à vous.



Depuis mars 2014, une nouvelle équipe municipale administre et gère le village, et la fonction de Maire m'a été confiée. C'est une fonction importante, passionnante, riche d'enseignements et, où la proximité, le contact demeurent. C'est une grande responsabilité, avec des tâches aussi variées que prenantes. Une mission tout simplement exaltante.

Malgré les baisses successives des dotations de l'Etat durant ces dernières années, nous avons respecté les échéances, géré rigoureusement les finances publiques et affronté les imprévus du quotidien tout en maintenant une qualité de vie satisfaisante aux habitants. Nos investissements réalisés avec l'aide de nos partenaires, (comme par exemple, le Conseil Départemental et Chartres Métropole), ont toujours été réfléchis pour votre sécurité et pour améliorer votre quotidien.

J'espère que nos projets à l'étude se concrétiseront et que de nouvelles idées émergeront, lors du prochain mandat, grâce à des échanges collectifs et constructifs. Le bien-vivre ensemble à Challet n'en sera que renforcé !

A l'aube de cette fin de mandat, je tiens à remercier l'ensemble des conseillers pour leur investissement respectif (un clin d'œil à mes 2 adjoints, Messieurs Pascal Hoyau et Daniel Morvan, qui ont toujours mené leur mission avec dévouement), le personnel de qualité (Hélène et Thomas) et tous les acteurs de la vie communale (bénévoles, pompiers...) pour leur aide, soutien et leur participation active au service de notre village, pour le bien-être de tous.

Un travail d'équipe remarquable où chacun mesure la beauté et l'utilité mais aussi la complexité !

Que les pages suivantes vous replongent en 2019 et laissent entrevoir la nouvelle année. Un aperçu pour les nouveaux habitants à qui je souhaite de s'épanouir à Challet ! L'ouverture de la 8^{ème} classe confirme que les familles aiment s'installer dans nos petites communes bien situées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2020, qu'elle soit riche d'optimisme, élément indispensable pour avancer et réaliser vos projets personnels et professionnels. Qu'elle soit porteuse de bonnes nouvelles, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Bien cordialement,
Votre Maire,
Hélène DENIEAULT

Naissances

LE NINAN Ambre née le 12 février

GAGNOT Agnès née le 4 juillet

SALIOU Melyne née le 25 juillet

BOURGINE Arthur né le 12 septembre



Mariages

DESEEZ Richard et FOURNY Mérédith le 25 mai

LEGRAND Julien et POUSSINEAU Lauren le 29 juin

BROSSERON Sylvain et SAAD Laura le 20 juillet



Décès

DAGOURET épouse LEBAILLY Claudie le 1^{er} avril

GESTIN Gérard le 11 août

NGUYEN VAN NHAN Jean-Baptiste le 25 novembre



Les nouveaux habitants sont invités à venir se présenter à la mairie

L'ambiance était festive ce samedi 6 juillet 2019...

Une journée marquée par l'anniversaire des 50 ans de mariage de Claudette et Gérard CHARRON.

Tous deux natifs du secteur : Challet pour Monsieur et Berchères-la-Maingot pour Madame ! Ils se sont dit "OUI" le 5 juillet 1969 à la Mairie de Berchères-St-Germain sous une belle météo. Un demi-siècle après, les voici réunis devant Madame le Maire pour renouveler leur consentement. Une cérémonie qui permet également de retracer leurs parcours professionnel et familial.

Gérard a parcouru de nombreuses contrées durant son activité professionnelle pour avoir été chauffeur routier, et quant à Claudette, elle a exercé dans le secteur commercial puis industriel. La danse et les voyages sont leurs grandes passions communes.

De leur union sont nés 3 enfants (Christophe, Céline et Guillaume) et ils ont la joie de compter 7 petits-enfants (Valentin, Manon, Clément, Camille, Bastien, Melvin et Timéo).

Une grande famille que nous connaissons tous sur notre commune.

Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.



C'est en famille et avec leurs amis qu'ils ont fêté cet anniversaire.

Notre village et son histoire

Historique

Challet était le chef-lieu d'une seigneurie du chapitre de Chartres appelée «la Seigneurie des Neuf Villes Franches». Parmi ces neuf villes étaient regroupées : Challet, Trémenont, Tournainville (commune de Saint-Chéron-des-Champs), Bois-Richeux, Eglancourt, Sainte-Joye (commune de Meslay-le-Vidame) et Le Fréné (commune de Blandainville).

La toponymie de notre village provient du latin *Caletus* (1125), selon les Archives départementales d'Eure et Loir. En latin *cala* signifie abri sous roche, maison et du diminutif latin *ittus* qualifiant un lieu abrité qui aboutit à Challet (1740).

Evolution du nom :

1125 : Caletus

1132 : Caletus-locus

1250 : Chaletum

1736 : Saint-Gilles de Challet

Patrimoine

Notre église possède une statue représentant un pèlerin « coquillé » et un chemin de croix trilingue (Français, Anglais et Espagnol). Ces éléments permettent de penser que Challet se situe sur un chemin du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

Population et société

Situation

La commune se présente sous un caractère rural pour une superficie de 1017ha. Elle fait partie de Chartres métropole, depuis 2011, qui regroupe 66 communes.

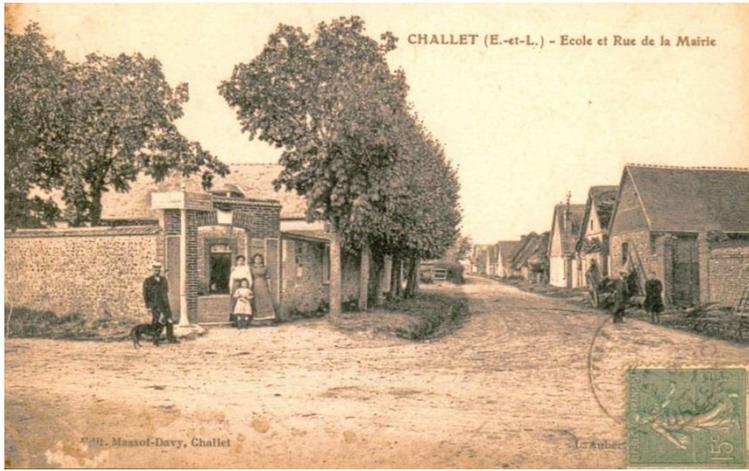
Démographie

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793 (à partir des archives paroissiales). À partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'INSEE.

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.



1900

1965

2000

1980

2015



1948

1970

1992

1920

2005



Histoire de Challet

Rétrospective de quelques rues de Challet

En France, **les noms de rues** datent du **Moyen Âge**. Le nom des rues était alors attribué en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle desservait (place du marchais).

Au XVII^e siècle, la dénomination fonctionnelle change pour des noms de personnages politiques, artistes ou notables (rue Molière, place Colbert).

A la révolution, ces noms célèbres laissent place à des valeurs du moment (rue de la fraternité).

Au fil des ans, les anciens noms ont été oubliés, puis en 1970, à la demande des P.T.T., en vue de numérotter les habitations, le Conseil Municipal dans sa séance du 9 juin 1970 décide de numérotter les parcelles et d'attribuer une nouvelle dénomination aux rues et d'acheter des plaques de rues.

**RUE
DU FRICHE**

Ex rue de la mairie
En référence à la friche communale dite de St-Gilles située à l'emplacement de la salle communale, du logement, de la bibliothèque, du terrain de boules et de l'arsenal.

**IMPASSE des
RÉAUX**
Ex R. CHICHESTER

Occupe l'emplacement des anciens fossés où s'écoulaient les eaux usées.

**RUE des
3 DÉTOURS**

Ex rue du Cul Tourné puis de Maintenon

**PLACE
du MARCHAIS**

Marchais ou mare.
A cet endroit il y avait une mare que les chevaux traversaient pour se rafraîchir les sabots.

**RUE de la
REPUBLIQUE**

Ex rue Principale ou du Village

**RUE
DE DREUX**

**PLACE
DE VERDUN**

Sur demande de M. Pierre GUILLARD, ancien combattant de 14/18, la rue et la place de l'Eglise sont dénommées rue et place de Verdun. En remerciement, il s'est engagé à fleurir cet espace.

**RUE
DE VERDUN**

**RUE du
PRESSOIR**

Ex rue Marcel Baron puis rue de Spire
Marcel BARON (fils de Georgette BARON, couturière et garde-champêtre à Challet) a été tué dans les Ardennes au début de la guerre 39/45

**RUE
GAUVAINE**

ex rue de Chartres
Une mare s'y trouvait et s'appelait mare Gauvaine

**RUE
SAINT-GERMAIN**

Route menant au village de Saint-Germain-la-Gâtine

**RUE
du LEVANT**

Ex rue des Champs, puis rue de la Fraternité, puis rue de Ravenne
Cette rue a été prolongée, car en 1968 et 1977, la construction de lotissements crée deux nouvelles voies nommées respectivement rue de l'Europe et de la Fraternité

**RUE
de l'EUROPE**

**La Vallée
BOUIN**

Porte le nom du lieu-dit donné au lotissement privé construit en 1979

**Rue
ANDRE HUET**

En hommage au Maire qui a exercé ses fonctions de 1933 à 1954

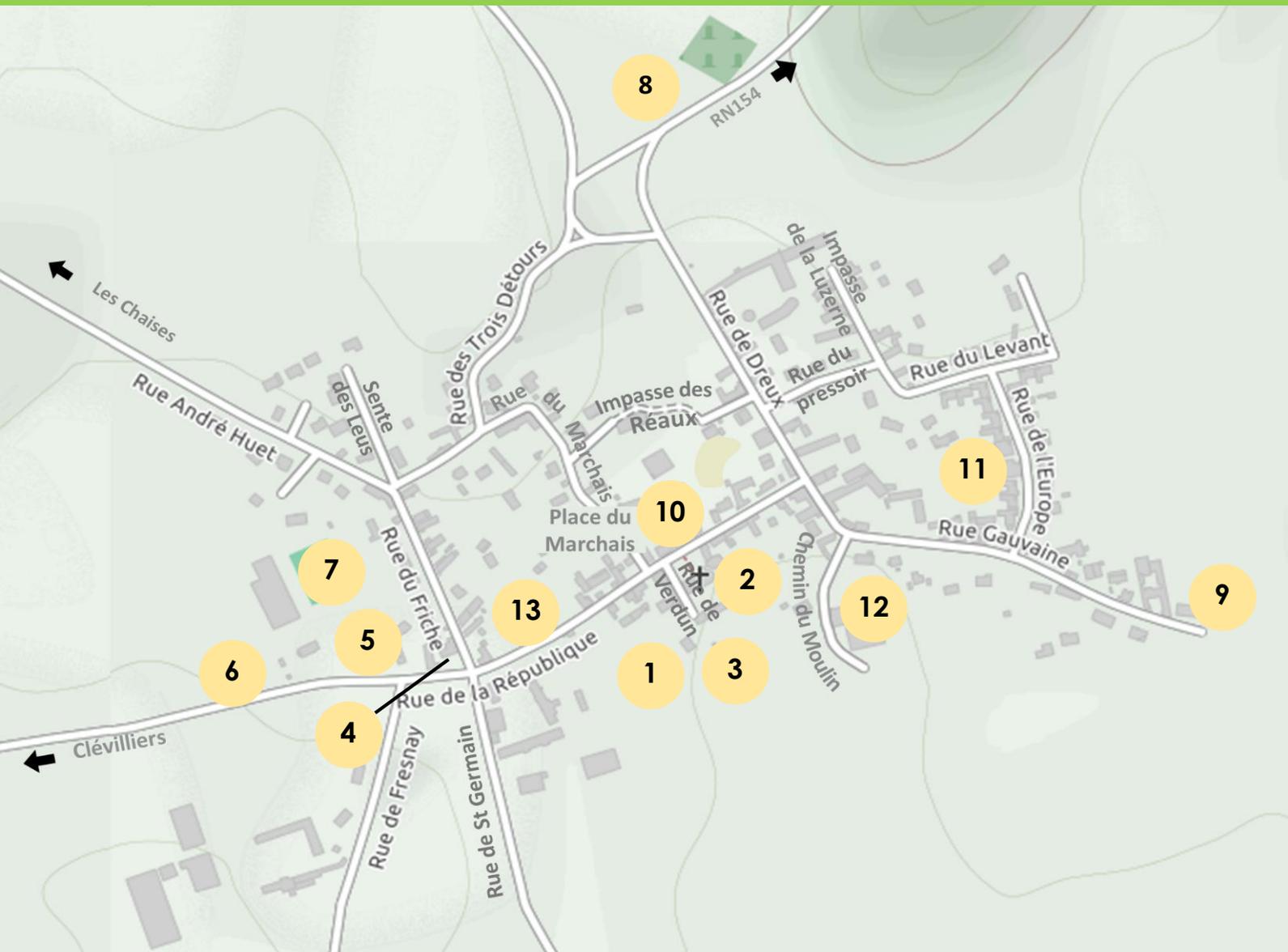
**Rue
de FRESNAY**

Route menant au village de Fresnay-le-Gilmert

**IMPASSE
de la LUZERNE**

Porte le nom du lieu-dit donné au lotissement privé

Depuis **la loi du 2 mars 1982** relative à la liberté des communes, départements et régions, le choix des noms donnés aux rues relève des compétences de la commune, et donc des **conseils municipaux**.



Bâtiments communaux

- | | | |
|----------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| 1 Mairie | 4 Salle et logement communal | 7 Terrain de sport |
| 2 Eglise | 5 Arsenal des pompiers | 8 Cimetière |
| 3 Salle paroissiale | 6 Château d'eau | 9 Bassins de lagunage |

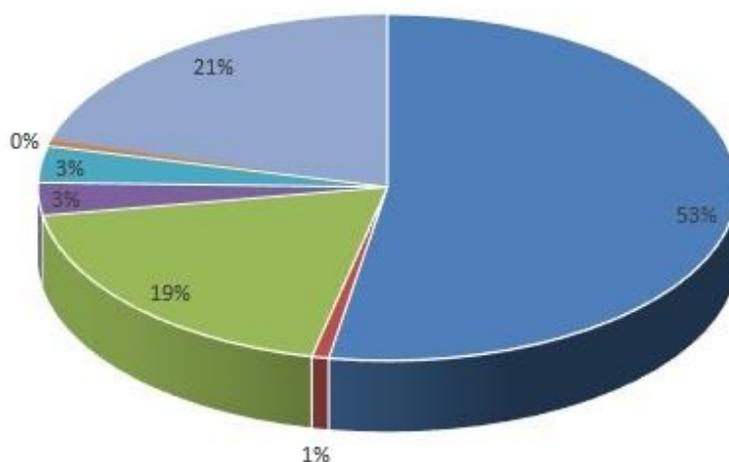
Commerçants et artisans

- | | |
|---|---|
| 10 Chambres d'hôtes à la ferme DUPUY | 12 Menuiserie TACHAT agencement |
| 11 Cave A & F Challet vins | 13 Esthéticienne, V. ORTORE « Même pas mal » |

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total : 261 933 €

- Impôts et taxes
- Produits des services et du domaine
- Dotations, subventions et participations *
- Location salle communale et loyer logement communal
- Atténuations de charges
- Produits exceptionnels (vente d'une partie du chemin du Moulin)
- Résultat de fonctionnement reporté

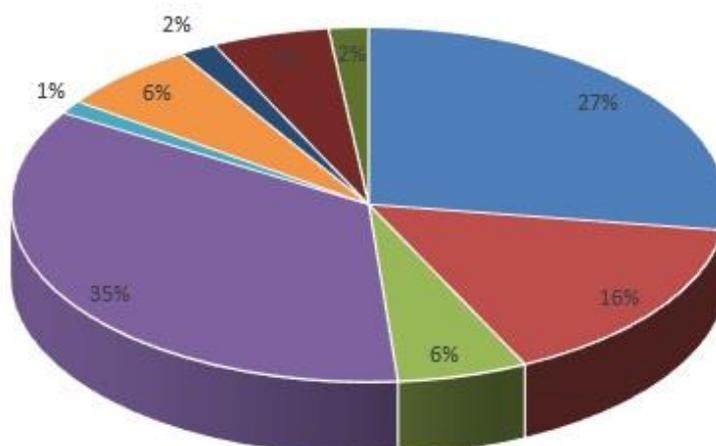


* Depuis 2014 la dotation globale de fonctionnement a baissé de 33 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total : 261 933 €

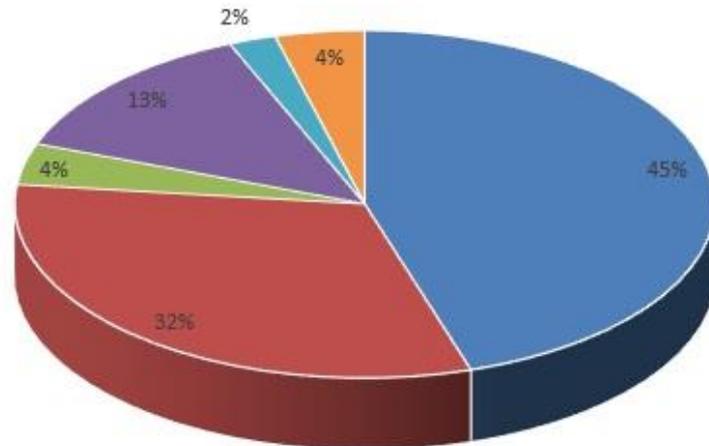
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Attribution de compensation
- Autres charges de gestion courante dont SIRPEC (74 000 €)
- Intérêts
- Charges exceptionnelles
- Amortissements
- Dépenses imprévues



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total : 114 803 €

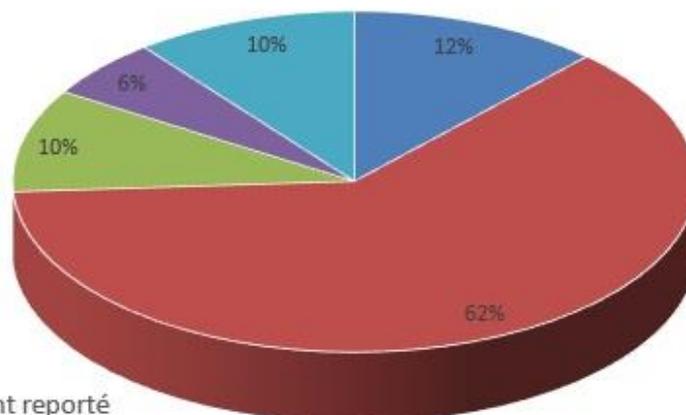
- Subventions d'investissement
- Dotations
- Amortissements
- Emprunt
- Produits de cession
- Virement de la section de fonctionnement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total : 114 803 €

- Emprunts
- Rénovation de la mairie
- Eglise
- Place PMR salle communale
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté



Salle Communale

Capacité maxi de la salle : 70 – 80 personnes

Coût de location de la salle :

•**Tarifs commune :**

Week-end (2 jours)

200 € du 1^{er} mai au 14 octobre

250 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine

50 € du 1^{er} mai au 14 octobre

60 € du 15 octobre au 30 avril



Rappel : à partir de la troisième réservation, le tarif "hors commune" sera appliqué.



•**Tarifs hors commune :**

Week-end (2 jours)

300 € du 1^{er} mai au 14 octobre

350 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine

80 € du 1^{er} mai au 14 octobre

90 € du 15 octobre au 30 avril



La location de la salle est un gain pour la commune, aussi il est important que les Calétusiens respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

Cautions :

- Caution couvrant les locaux, le matériel et le non-respect du règlement d'utilisation de la salle : 200 €

- Caution ménage : 80 €

Location du vidéoprojecteur : 30 €

Location de vaisselle :

Ensemble repas : 1 €

1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café et 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied, 1 flûte 1 €

Ensemble vin d'honneur : 0,50 €

1 verre à pied et 1 flûte à champagne

(Possibilité de louer la vaisselle à l'unité)



- ❖ Les associations calétusiennes bénéficient de la gratuité de la salle pour leurs différentes animations, sous la responsabilité de leur Président respectif.

PanneauPocket l'application mobile qui vous rapproche de votre mairie

La commune de Challet s'est dotée d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. Autrefois visibles sur les panneaux d'affichages de la commune, l'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de votre commune.



PanneauPocket vous permet aussi de rester connecté aux informations des communes voisines, ou de vos lieux de vacances. Depuis 2017, ce sont plus de 900 villages, villes et intercommunalités en France qui utilisent l'application.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store pour les téléphones (IOS) ou Google Play pour les téléphones Android.

-> Contacter la mairie pour plus de renseignements



Gobelets réutilisables



Obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2020, la mairie s'est dotée de gobelets réutilisables estampillés aux couleurs de la collectivité



C'est sous un beau soleil que nos petit(e)s calétusien(nes) ont fait leur rentrée le 2 septembre. Un changement cette année, avec l'ouverture d'une 8^{ème} classe. Des effectifs en hausse, ils s'élèvent à 190 élèves. Concernant notre commune : 11 enfants sont scolarisés en maternelle et 25 enfants en élémentaire.

Les services de garderie (matin et soir), d'étude dirigée et de cantine sont à la disposition des familles. Le transport scolaire, gratuit, est également assuré sur les 4 communes. Celui-ci est géré par Chartres Métropole.

Vous pouvez contacter l'école de Clévilliers au 02.37.23.90.38 où Mme Isabelle DAMY, la directrice répondra à vos questions.

Le SIRPEC (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers) regroupe les élèves venant de Clévilliers, Challet, Briconville et de Fresnay-le-Gilmert. M. Alain BELLAMY, Maire de Clévilliers préside ce syndicat accompagné de sa Vice-Présidente, Mme Hélène DENIEAULT, Maire de Challet. Des élus des 4 communes siègent au SIRPEC. (Contact au 02.37.23.96.22 ou mairie-clev@wanadoo.fr)



Classe CLASSIF. MME-LEBEAU

2019/2020



Classe CLASSIF.-MME-LFGRAND

2019/2020



Classe CLASSIF.-MME-DAMY

2019/2020



Classe CLASSIF.-MME BREMAUD

2019/2020



Classe CLASSE-MME-VILLATE

2019/2020



Classe CLASSE MME-CATTANEO

2019/2020



Classe CLASSE-MME-SIGNORET

2019/2020



Classe CLASSE-MME-DUFOUR

2019/2020

Le Président de l'Association de Parents d'élèves est Monsieur Thierry ENJELVIN.

Les membres organisent des manifestations comme la vente de gâteaux, de chocolats de Noël, soirée dansante, kermesse... pour aider à financer certains achats éducatifs pour l'école.

Un grand merci à tous les bénévoles de cette association dynamique.

Mail : ape.ecole.clevilliers@gmail.com



Accessibilité :



Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite



Création de deux emplacements de stationnement dont un pour les personnes à mobilité réduite

Rénovation et extension de la mairie :



Bienvenue à ce bâtiment modulaire, placé derrière la mairie, offrant un espace de stockage municipal et un coté vestiaire à l'agent communal.



Réfection de la RD148 :

La Municipalité se félicite de la réalisation de la réfection de la couche de roulement de la RD148 dont le coût total a été financé par le Conseil Départemental.





Vœux de la municipalité



La salle communale, très prisée, est l'endroit où les caletusiens se retrouvent, que ce soit pour des moments organisés par la municipalité ou par les associations, C'est le lieu des grands moments.

Soirée Paëlla organisée par le Comité des fêtes



Une salle comble pour déguster une excellente paëlla.

Chasse aux œufs



Remerciements à Monsieur et Madame MASSOT pour avoir accueilli de nouveau l'équipe du Comité des fêtes et les enfants pour cette nouvelle chasse aux œufs

Commémoration du 8 mai 1945



Nettoyage de printemps de l'Agglo



Moins de déchets ramassés, c'est bon signe ! Par contre des trouvailles surprises (pneus, pots de peinture...).

Fête des voisins



Un nombre de participants en constante évolution. Une fête très attendue par tous où les habitués accueillent les nouveaux chaleureusement !

Inauguration de la bibliothèque



SLC a voulu faire revivre la bibliothèque fermée depuis plusieurs années. Une consultation est en cours afin de connaître les horaires d'ouverture les plus adaptés.

De nombreux ouvrages, BD, romans... vous attendent.



Concours de pétanque



Festivités Nationales



Suite à la cessation d'activité de notre ancien animateur, un nouveau contrat a été signé avec « QM Production Evènementiel ». Cette nouvelle prestation a été appréciée lors du bal populaire du 13 juillet.

vide-greniers



Les bénévoles du CDF en pleine action !

Réunion d'information santé communale



Après la réunion d'information du 23 septembre, la commune a signé une convention et 14 personnes ont souscrit à l'offre proposée.

Plus d'informations en mairie.

Soirée cabaret



Soirée improvisation :
« les Vitraux glycérides »

Soirée Théâtre



« N'en perdez pas la tête » par
l'association « Délir'en scène ».

Halloween



Merci aux habitants qui participent à cette manifestation en recevant les enfants désireux de remplir leurs sacs de friandises.

A l'issue, les petits monstres étaient attendus pour la boum organisée à leur attention à la salle communale.



Soirée couscous organisée par SLC



Encore une salle bien remplie !

11 novembre



Après le dépôt de la gerbe au Monument aux Morts, la cérémonie s'est poursuivie dans l'Eglise (en raison d'une météo bien pluvieuse), pour rendre hommage aux soldats, où des plaques commémoratives y sont installées. Les enfants ont interprété 2 chants : La Marseillaise et l'Hymne Européen.



Noël des enfants



Le spectacle de magie présenté par « Petit Biscuit » a enchanté petits et grands. Merci au CDF pour l'organisation de cette manifestation



Distribution des colis de fin d'année

Nos Calétusien(ne)s de 65 ans et plus se voient offrir depuis l'année dernière un colis de fin d'année.

Un geste de la municipalité très apprécié.



Au tour de Challet de recevoir nos aînés, nos pompiers, ... autour des élus calétusiens et clévillois pour ce traditionnel banquet du 11 novembre.

L'occasion de mettre en lumière les doyens des deux communes.



Philippe Buffa Photographe



Créateur de souvenirs...

06 21 20 56 82

phbphoto@orange.fr

www.phbphoto.fr



Chaque convive est reparti avec un portrait photo offert.

Le Restaurant



Ouvert du Lundi au vendredi de 8 h à 16 h
et tous les vendredis soirs

OG. TRAITEUR

Organisation complète
de vos repas et réceptions

Produits
Terres d'Eure Loir

47 rue du Docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

02 37 65 29 40 - 06 65 08 86 21

Olivier.gloux0873@orange.fr / <http://www.og-traiteur-28.fr>

SIRET : 515 069 458 00013



LE GARDE MANGER

06 11 75 75 25

www.legardemanger28.com



PRISE DE COMMANDE	DEBUT DE CUISSON	FIN DE SERVICE
16H00	18H00	20H30

A Challet le mardi semaine paire

Présent également à :

- Châteauneuf en Thymerais le lundi
- Favières le mardi semaine impaire
- Villemeux sur Eure le jeudi
- Maintenon le vendredi

Poissonnerie Richard Nowak

Tous les produits frais de la mer
Depuis 1987

06 10 49 14 43

Plateaux de fruits de mer
toutes saisons sur commande
Tous poissons fumés

Circule à Challet le mardi vers 13h00



Présent également à :

- Lèves (parking Coccinelle) tous les vendredis
- St Prest tous les samedis matins
- Gallardon les mercredis matins

LA FEUILLANTINE

BOULANGERIE PATISSERIE

FACEBOOK LA FEUILLANTINE
BOULANGERIE PATISSERIE

02 37 65 28 19
PELLETIERC@NEUF.FR

2 RUE DE BAILLETTE
TREMBLAY LES VILLAGES

HORAIRES BOUTIQUE

Lundi :	Fermé
Mardi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Mercredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Jeudi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Vendredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Samedi :	7h - 19h30
Dimanche :	7h - 13h30

AMICALE DES POMPIERS

Un nouveau Président et un nouveau bureau ont été élus :

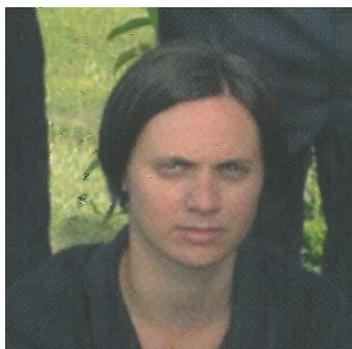
Président : Kévin POUSSAIN

Trésorier : Ambroise LAUNAY

Secrétaire : Elodie CADIOU

Félicitations et tous nos encouragements à cette nouvelle équipe !

Contact : amicale.sapeurspompierschallet@gmail.com



ASSOCIATION SPORTIVE CLEVILLIERS – BAILLEAU L'EVEQUE

Après quelques années passées à la présidence du club, Mr PETITAUD a transmis le flambeau à Mr GARANGER.

Pour cette saison, l'association compte 80 licenciés dont 65 enfants de 5 à 13 ans.

Les entraînements se déroulent :

- les mardis à 18h00 au stade de Clévilliers pour les catégories U7 et U9.
- les jeudis à 18h30 au stade de Clévilliers pour la catégorie U11.
- les mardis à 18h30 au stade de Bailleau-l'Evêque et les vendredis à 18h30 au stade de Clévilliers pour la catégorie U13.

L'ASCB tient à remercier les communes de Clévilliers, Bailleau-l'Evêque, Challet et Briconville ainsi que les Sponsors et partenaires qui les aident à faire vivre le club. Sans oublier également les bénévoles qui œuvrent avec et pour les enfants. Les petits comme les grands pourront apprécier, dès cet hiver, l'installation de nouveaux chauffages dans les vestiaires et le club house de Clévilliers.

Pour cette saison 2019 - 2020 l'ASCB organise :

- Une soirée Paëlla le samedi 25 janvier 2020 à la salle des fêtes de Clévilliers à 19h30.
- Tournoi du club au stade de Clévilliers le samedi 20 juin 2020 pour les catégories U7 - U9 et le dimanche 21 juin 2020 pour les catégories U11 - U13.

Pour tous renseignements sur le club ou concernant les manifestations n'hésitez à contacter l'association au 06.29.82.01.31 ou par mail 504939@lcfoot.fr.



Association Familles Rurales

La section de Challet, Clévilliers et Briconville propose du fitness et du yoga chaque semaine. Le bureau se compose désormais de :

Présidente : Madame Annie RENARD

Trésorière : Madame Jane CHAUVRON

Secrétaire : Madame Isabelle ANSEAUME

YOGA

- Salle communale de Challet :

Jeudi de 20h15 à 21h30

- Salle des fêtes de Clévilliers :

Lundi de 10h00 à 11h15

Mercredi de 20h00 à 21h30

Renseignements :

06 71 81 71 03 ou 06 27 81 25 52

Nombre d'inscrits de Challet :

8 au yoga sur 42

6 au fitness sur 23

FITNESS

- Salle des fêtes de Clévilliers :

Mardi de 20h30 à 21h30



Et aussi pour le dynamisme de Challet



Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent au bien-être de tous et qui apportent des animations et des activités dans notre village.



Soirée des associations/municipalité du 5 juillet 2019

Les pompiers au cœur de l'action

Un grand professionnalisme !

Un grand merci à nos courageux pompiers d'avoir protégé notre village face à ces impressionnants feux de champs le 25 juillet 2019.

Les flammes se sont propagées à grande vitesse durant tout l'après-midi jusqu'au soir, en traversant plusieurs territoires (Fresnay-le-Gilmert, Berchères-Saint-Germain, Challet ...)

La météo caniculaire de juillet n'a pas épargné de nombreux hectares !

Un spectacle désolant les jours suivants ...



Un très beau travail d'équipe !
Pompiers, gendarmes, agriculteurs
ont réussi à maîtriser le feu sur
Challet et ses alentours.

Merci également aux habitants
d'avoir gardé leur calme et d'avoir
aidé nos soldats du feu.



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant, à la mairie du domicile.

L'attestation de recensement,

- Elle est délivrée sur présentation de :
 - La carte nationale d'identité
 - Le livret de famille
 - Un justificatif de domicile
- Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
 - S'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Plus d'informations

Site internet du ministère de la défense : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>



Le recensement permet l'inscription d'office sur la liste électorale.

Inscription liste électorale : élections municipales



Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite. Ainsi, s'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Les démarches peuvent être effectuées à la mairie. Il vous suffira de fournir **un justificatif de domicile**, de **présenter une pièce d'identité** et de **remplir un formulaire dédié**. Cette démarche peut également s'effectuer par courrier ou en ligne sur **www.service-public.fr**

... vous avez jusqu'au 7 février 2020
pour vous inscrire sur les listes électorales.



Contrôler son inscription sur le site du service public :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/sercices-en-ligne-et-formulaires/ISE

Même pas mal

Pas besoin de souffrir pour être belle!



Soins du visage, épilation, beauté des mains et des pieds, maquillage, teinture de cils et sourcils, pose de faux ongles et capsules et de vernis semi-permanent

Sur Rendez-vous au 06 33 41 52 71

- Chez vous
- Chez moi, 24 rue de la République
28300 Challet
- Chez Coiffure Sylvie, 4 rue de l'Eglise
28130 Hanches

Violette Ortoré
24, rue de la République
28300 Challet

N° Siret: 82834808600012



Isabel vous accueille ...

- o -20% en cas de parrainage
- o -10% tous les mercredis pour les -de 18 ans
- o Chaque mois une promotion !
- o Atelier de relooking

Zig Zag Coiffure

Tél : 02 37 65 34 40

Du Mardi au jeudi
9H00 - 12H00/14H00 - 18H30

Vendredi 9H00 - 18H30
Samedi 9H00 - 17H00

Féminin
Masculin
Junior



3, place de l'Eglise - 28170 Tremblay les Villages



D.V GARREAU ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

02 37 22 31 10 / 07 70 78 22 59

3, rue de la CHAUELLE - 28190 SAINT ARNOULT DES BOIS
valerie.garreau4@orange.fr

Tous travaux
de Menuiserie

Fenêtres
Volets
Portails
Bois
Pvc
Alu



Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

www.menuiserie-tachat-agencement.com

Agencement
sur mesure

Intér / Exter
Cuisines
Parquets
Terrasses
Isolation
Cloison

STATIONNEMENT

Le stationnement abusif de tous les véhicules à moteur est interdit sur l'ensemble de la commune, quelle que soit la voie publique ou ses dépendances. Sera considéré comme abusif, tout stationnement d'un véhicule en un même point et sur une durée excédant quinze jours.

Dans la mesure où le propriétaire du véhicule serait absent ou refuserait, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, la mise en fourrière pourra être prescrite dans les conditions prévues aux articles L.325-1 à L.325-3 du Code de la Route.

DIVAGATION DES CHIENS

Il est défendu de laisser les chiens divaguer, seuls et sans maître ou gardien. Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies et espaces publics sur l'ensemble du territoire communal.

Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Ne sont pas considérés comme errants, les chiens de chasse lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.

Les propriétaires des chiens ou leurs gardiens doivent prendre toutes les précautions utiles pour que leurs animaux aient un comportement non agressif dans les lieux ouverts au public. L'utilisation des chiens de manière agressive ou à des fins de provocation et d'intimidation créant un danger pour autrui, est rigoureusement interdite et fera l'objet de poursuites prévues par la loi.

Tout chien qui aura mordu une personne ou un animal fera l'objet d'une mise en fourrière par mesure de prévention. Il sera soumis à l'examen d'un vétérinaire agréé (DDSV) et en observation pendant 48 heures (frais à la charge du propriétaire). Si l'animal est réputé dangereux, il sera euthanasié. Si l'avis est réputé favorable au chien, il pourra être rendu au propriétaire s'il présente toutes les garanties de garde.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Il est fait obligation aux propriétaires ou locataires de propriétés bâties ou non bâties, de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute sa largeur au droit et sur les côtés de leur façade depuis le mur de clôture ainsi que le caniveau, qu'il ait ou non un trottoir, bitumé ou non.

Les saletés déplacées ne doivent pas être mises au caniveau mais ramassées et traitées comme les autres déchets.

A l'automne, lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les bouches d'égout devant demeurer libres, les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout.

Les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. De même en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons.

MAIRIE

1, rue de Verdun.
02 37 23 97 94
mairie.challet@wanadoo.fr
<http://www.mairie-challet.fr>

Ouverture du secrétariat
Mardi de 14h à 19h
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence du Maire et des Adjointes
Mardi de 17h à 19h ou sur rendez-vous

NUMEROS D'URGENCE

Samu : **15**
Police : **17**
Brigade de Chartres : **02 37 91 27 10**
Pompiers : **18 ou 112**
Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Delphine DOS SANTOS : 8, Rue du Friche
02 37 32 53 68

Mme Elodie VILAIN : 8, rue de Fresnay
06 34 41 92 70

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Laure HAMMOUCHE assure une permanence en mairie de Clévilliers (sur Rdv) le 3^{ème} mardi du mois.
02 37 23 52 13 (secrétariat) ou 02 37 37 23 52 00

MEDICAL

Pharmacie de garde : le **3237**

Pharmacie la plus proche :
2, Bis place de l'Eglise Tremblay- les –Villages
02 37 65 22 73

- Médecins généralistes les plus proches
- 8, rue du Dr Taugourdeau Tremblay-les-Villages
02 37 65 28 04.
 - 1, rue de la Libération Bailleau-l'Evêque
02 37 22 93 32 / 02 37 22 97 72

AUXILIAIRES MEDICALES

- Pédiacre - Podologue
31 rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages
06 24 40 07 75
- Kinésithérapeutes
3 impasse Chardonnière - Tremblay-les-Villages
02 37 65 23 66

CABINETS DE SOINS INFIRMIERS

- 1, rue de la Libération - Bailleau-L'Evêque
02 37 22 97 72
- 31, rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 60

HOPITAUX

- Hôpitaux de Chartres - Le Coudray
02 37 30 30 30 - <http://www.ch-chartres.fr>
- Centre hospitalier Victor Joussetin – Dreux
02 37 51 52 53- <http://www.ch-dreux.fr>
- ELSAM – Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers
02 37 18 41 00 - <http://hpel.care>

Tabac – Presse – Jeux – Livraison à domicile

Alimentation Générale
Olivier Locket

35 rue du docteur Taugourdeau
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

Magasin Entièrement Rénové

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h-13h • 15h-19h30

Samedi
8h30-13h • 15h-19h30

Dimanche
9h30-13h

02 37 65 28 10
epicerie.lochet@gmail.com

Livraison à domicile 15km
autour de TREMBLAY LES VILLAGES

COMMANDE EN LIGNE www.epicerie-lochet-28.fr

SERVICES TECHNIQUES

Electricité : SYNELVA

12, rue du Président Kennedy 28110 Lucé

- Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- Accueil téléphonique : 02 37 91 80 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

- Accueil technique : 02 37 91 80 30, du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

<http://www.rseipc.fr>

Eau : Cm Eau

Zone « Les Jardins d'Entreprises » - Immeuble Technopolis / Bâtiment A – 4, rue Blaise Pascal 28000 Chartres.

- Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Accueil téléphonique : 02 34 43 90 22

<http://www.cmeau.com>

DECHETS

Déchetterie la plus proche :

ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles 28130 Pierres

<http://www.sitreva.fr>

Chartres métropole met également 4 déchetteries à votre disposition : Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des Bois (<http://www.chartresmetropole.fr>).

Déchets verts

D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmert que Chartres Métropole met à disposition.

Encombrants

Ce service est assuré deux fois dans l'année (29 mai et 20 novembre) les dates figurent sur le calendrier de ramassage des ordures ménagères. **Les encombrants doivent être sortis la veille après 19h.**

N'hésitez pas à consulter les sites internet de la mairie et de Chartres Métropole.

Déchets recyclables :

Les containers, situés rue de la République, sont uniquement réservés aux déchets recyclables. Pour le reste les déchetteries de Pierres et Chartres Métropole sont à disposition.



COMMERCES AMBULANTS

- Le Garde Manger 28, pizza à emporter tous les mardis soir des semaines paires rue de la République.
06 11 75 75 25 (commande à partir de 16h00)
www.legardemanger28.com
- Boucherie DARMIGNY de Clévilliers circule le vendredi.
- Poissonnerie NOVAK circule le mardi vers 13h.

ARTISANS & COMMERCANTS LOCAUX

- Mr Dimitri TACHAT, menuiseries et agencements
2, rue Gauvaine.
02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18
<http://www.menuiserie-tachat-agencement.com>
- A & F CHALLET VINS DISTRIBUTION :
7, rue de l'Europe.
02 37 23 95 75
<http://www.challetvins.com>
- Mme Violette ORTORE, Esthéticienne
24, rue de la République.
06 33 41 52 71

CHAMBRES D'HOTES

Mr Pierre-Yves DUPUY : 16, rue de la République

02 37 23 96 76 / 06 83 04 53 53.

dupuy.pierre-yves@wanadoo.fr

<http://lesjardinsdiris.e-monsite.com>

AGENCE POSTALE

Mairie de Clévilliers

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00, Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00, Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

02 37 23 91 57

PAROISSE St-YVES-DES-TROIS-VALLEES

Le père Don René-François CHARBONNEL - Curé

28, rue Maunoury 28130 MAINTENON

02 37 23 01 28

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

www.paroissemaintenon.com

FOURRIERE ANIMALE DEPARTEMENTALE

Mondonville, 28300 Amilly

Tél : 02 37 36 02 04 ou 06 48 85 68 88

Point sur la fibre : elle avance !

La Fibre Orange arrive sur la commune de Challet !

Tout le monde l'attend avec impatience, et même si aucune date précise ne peut être donnée aujourd'hui, le chantier progresse.



Le 27 juin 2019, l'armoire FTTH d'Orange de Clévilliers a été inaugurée en présence des élus, du représentant de l'opérateur et de Chartres Métropole. Notre commune sera reliée à cette armoire.

Des fourreaux sont installés régulièrement depuis septembre et des poteaux vont également être ajoutés par Orange. En effet, les poteaux actuels sont déjà bien chargés.

La municipalité déplore la multiplication de ces poteaux mais l'enfouissement coûte trop cher à l'opérateur... Pour avancer, il faut donc accepter ces installations.

Une réunion d'information publique pourrait être envisagée, en temps utile, sur le déploiement de la Fibre et le raccordement des habitations.



Chartres Métropole : aide à la pierre (aide à la rénovation)

Chartres Métropole a mis en place sur son territoire une nouvelle opération d'Amélioration de l'Habitat.

Ce dispositif prévoit d'accompagner financièrement des propriétaires occupants ou bailleurs au cours des 5 prochaines années.

Ces réhabilitations ont pour objectif d'améliorer les qualités et les conditions de vie dans les logements.

Renseignements :

Tous les vendredis de 9h à 12h30
au Guichet Unique
32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES



SOLIHA
02.37.20.08.58
36, avenue Maurice Maunoury
28600 LUISANT
hd28@hd28.fr



HORIZONTALEMENT

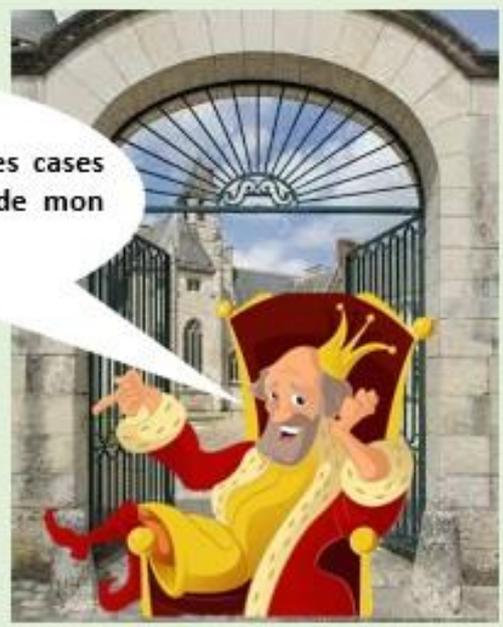
- 1 : *Photo n° 4.*
- 2 : Auroch - A fumer avec modération.
- 3 : *Photo n° 5.*
- 4 : Le premier - A la mode - Petit gradé.
- 5 : Oiseau aquatique.
- 6 : Symbole Chimique - Message multimédia.
- 7 : *Photo n° 1.*
- 8 : Commune de l'Orne - On peut s'y mettre pour s'acclimater.
- 9 : Parfois à vider - Conforme - Commune Normande.
- 10 : *Photo n° 6.*

VERTICALEMENT

- A : Roi de Jarry - Proches.
- B : Sincère - Bavards Colorés.
- C : Métro francilien- Morphinique.
- D : Son siège est basé à New-York - Mesure asiatique.
- E : Cool - Nuancier - Elle accompagne l'image.
- F : *Photo n° 3.*
- G : Cesse - Groupement de nageurs.
- H : Peut-être de Bretagne - Troubles.
- I : Songe-creux.
- J : *Photo n° 2* - Initiales papales - Mœurs.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Avec les lettres placées dans les cases teintées, reconstituez le nom de mon château





Toute l'année,
Retrouvez l'actualité de la
commune de Challet :
www.mairie-challet.fr
Facebook
Panneau Pocket

